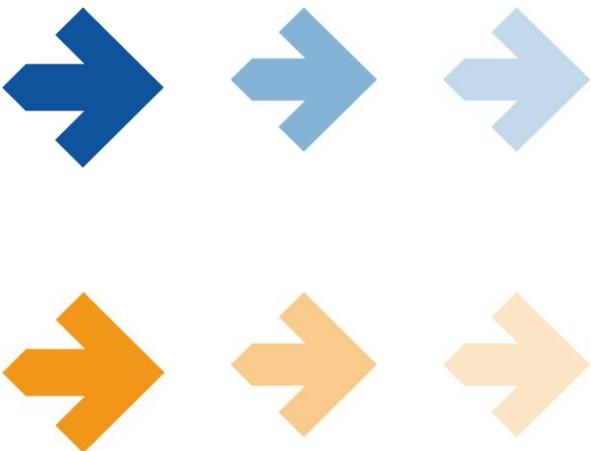




CIO de Brest-Landernau



L'orientation et
l'affectation
des élèves de
3ème





L'ORIENTATION





C'EST QUOI L'ORIENTATION

S'orienter, c'est construire progressivement son parcours de formation par des choix successifs.

Quelques questions à se poser au collège :

- Quel élève je suis ?
- Est-ce que je me vois continuer à apprendre comme au collège ?
- Quelles matières me plaisent ?
- Quelles activités je pratique en dehors du collège ?
- Ai-je déjà des idées de projet professionnel ?
- Quels sont mes résultats scolaire ?

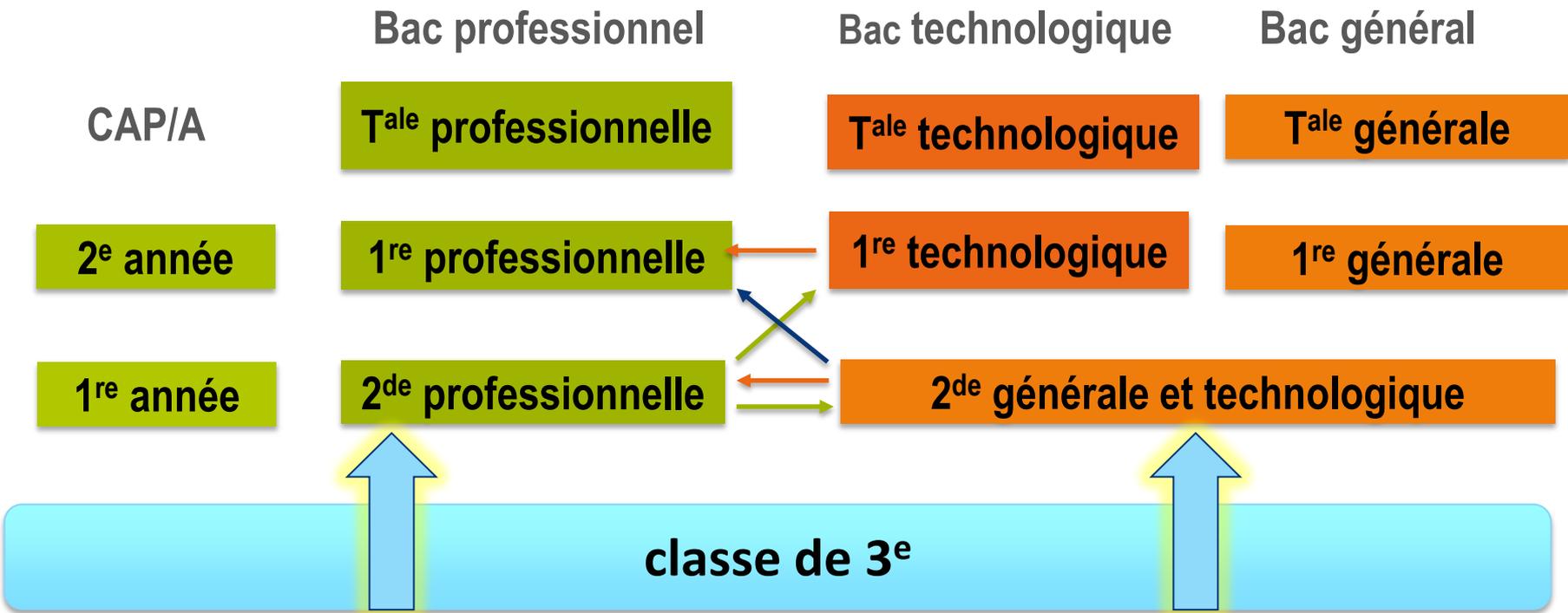
<http://www.onisep.fr/Parents/Comprendre-l-Ecole/Kit-Parents-aider-mon-enfant-a-s-orienter-apres-la-3e>





Voie professionnelle
(statut scolaire ou apprentissage)

Voie générale et technologique





Pages 13 à 47 du guide « Que faire après la 3^{ème} ? »

<http://www.nouvelle-voiepro.fr/>

<http://quandjepasselebac.education.fr/category/nouveau-lycee-pro/>





2 CHOIX POSSIBLES

Parcours
en 3 ans

Parcours
en 2 ans

diplôme
niveau IV

BAC PRO

**TERMINALE
PROFESSIONNELLE**

**PREMIERE
PROFESSIONNELLE**

**SECONDE
PROFESSIONNELLE**

C.A.P.

CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

diplôme
niveau V

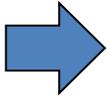
C.A.P. 2

C.A.P. 1





CAP
2 ans



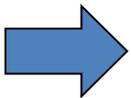
A pour vocation l'insertion professionnelle pour certains secteurs d'activités.

Artisanat d'art : tailleur de pierre, staffeur, tapissier, sérigraphie, signalétique, ébéniste, photographe...

Soins personnels : coiffeur, esthétique, petite enfance, assistant milieux familial et collectif...

Autres : horloger, agent de sécurité, carreleur, maréchalerie, conducteur d'engins, fleuriste..

**BAC
PRO**
3 ans



Former des techniciens d'ateliers, des ouvriers ou des employés hautement qualifiés.

Leur objectif peut être l'insertion professionnelle directe mais de plus en plus de bacheliers pro poursuivent leurs études, notamment en BTS (Brevet technicien supérieur en 2 ans)





LA VOIE PROFESSIONNELLE

STATUT SCOLAIRE : élève dans un lycée professionnel

- des **cours généraux**, en relation avec le métier (18 à 19h)
- des **cours techniques et professionnels** : outils, techniques, gestes professionnels et savoir faire, travaux pratiques (15 à 16h)
- des **stages** : l'élève doit chercher une entreprise ; il a un *tuteur* dans l'entreprise et est contrôlé par le *lycée* qui vérifie l'acquisition des compétences professionnelles (22 semaines sur 3 ans)

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-professionnel-et-au-CFA/Choisir-la-voie-professionnelle>





LA RÉFORME DU BAC PRO

Quelques mots...

Une spécialisation progressive

- La classe de 2nde professionnelle est organisée en famille de métiers : elle est commune à plusieurs bacs pro pour apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur
 - EXEMPLE : Métiers de la relation clients => bac pro commerce, bac pro accueil
- Choix d'une spécialité en 1^{ère}
- Certains bacs pro restent hors famille de métier
 - EXEMPLE : Bac pro Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)

Pages 18-19 du guide « Que faire après la 3^{ème} ? »

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-professionnel-et-au-CFA/Le-bac-professionnel/Les-familles-de-metiers>





LA RÉFORME DU BAC PRO

Quelques mots...

Accompagnement personnalisé

- Test de positionnement en français et mathématiques
- Consolidation des acquis des élèves en fonction de leurs besoins

Accompagnement à l'orientation

En 2^{nde} => pour décider de sa spécialisation de 1^{ère} (les élèves pourront conforter ou déterminer leur choix de spécialisation)

En Tale => choix d'un module « Insertion professionnelle » ou « Poursuite d'études » afin de mieux préparer leur projet post-bac





LA VOIE PROFESSIONNELLE

STATUT SALARIE : **apprenti-e** en alternance entre le Centre de Formations des Apprentis et l'entreprise

- des **cours généraux**, en relation avec le métier au CFA
- des **périodes de travail** chez l'employeur

CONDITIONS

- avoir 16 ans (15 après une 3^{ème})
- signer un contrat avec un employeur
- être inscrit dans un CFA

DEMARCHES

- Salon FOROMAP
- www.bretagne-alternance.com
- IFAC, CFAI, AFOBAT

<https://www.onisep.fr/Cap-vers-l-emploi/Alternance/Le-contrat-d-apprentissage-le-contrat-de-professionnalisation/Le-contrat-d-apprentissage>





Poursuite d'études dans la voie pro

BTS

BREVET DE TECHNICIEN
SUP2RIEUR

DUT

DIPLÔME UNIVRESITAIRE
DE TECHNOLOGIE

diplôme
niveau IV

BAC PRO

**TERMINALE
PROFESSIONNELLE**

**PREMIERE
PROFESSIONNELLE**

**SECONDE
PROFESSIONNELLE**

BP
BREVET
PROFESSIONNEL

MC
MENTION
COMPLEMENTAIRE

BMA
BREVET DES
METIERS D'ART

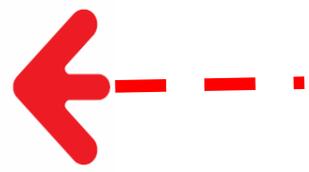
BTM
BREVET TECHNIQUE
DES METIERS

**C.A.P.
C.A.P.A.**

diplôme
niveau V

C.A.P.2

C.A.P.1





Pages 48 à 59 du guide « Que faire après la 3^{ème} ? »

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/la-voie-technologique-au-lycee-7574>

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/la-voie-generale-au-lycee-9749>





ETUDES SUPÉRIEURES

BacGénéral

Bac Technologique

Terminale générale

Terminale technologique

**Disparition des séries
Choix de spécialités**

STI2D, STL, STMG,
ST2S, STAV

STD2A

S2TMD,
STHR

Première générale

Première technologique

Enseignements optionnels

Seconde Générale et Technologique

Seconde
spécifique

Classe de troisième





les centres d'information et d'orientation

LA REFORME DU LYCEE

Quelques mots...

Enseignements communs en seconde

- Français ▶ 4 h
- Histoire-géo ▶ 3 h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) ▶ 5 h 30
- *Sciences économiques et sociales* ▶ 1 h 30
- Mathématiques ▶ 4 h
- Physique-Chimie ▶ 3 h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ▶ 1 h 30
- EPS – Éducation physique et sportive ▶ 2 h
- EMC – Enseignement moral et civique ▶ 0 h 30
- *Sciences numériques et technologie* ▶ 1 h 30





Enseignements optionnels

1 enseignement général, au choix 3h

Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique
LV3, Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin ou grec
EPS - Éducation physique et sportive

Arts du cirque 6h

Écologie, agronomie, territoires-développement durable (*en lycée agricole*) 3h

1 enseignement technologique, au choix 1h30

Management et gestion

Santé et social

Biotechnologies

Sciences de laboratoire

Sciences de l'ingénieur

Création et innovation technologique

Création et culture design 6h

3 possibilités (*en lycée agricole*) 3h





Accompagnement personnalisé

En fonction des besoins des élèves pour améliorer les compétences de l'élève dans la maîtrise de la langue écrite et orale et en mathématiques.

NOUVEAUTE : un **test de positionnement numérique** permettra à l'élève, ses parents, ses enseignants de connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques.

Accompagnement à l'orientation

Proposition de 1h30 par semaine (54h par an) pour aider les élèves à choisir leur formation et leur projet professionnel : s'informer sur les métiers et les formations qui y conduisent et faire des choix éclairés pour la suite de son parcours.





BAC GENERAL

Les ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français (en 1^{ère})	4 h
Philosophie (en terminale)	4h
LV1- LV2	4h ou 4h30
Histoire Géographie	3h
Enseignement moral et civique	0 h 30
Enseignements scientifiques	2h
EPS	2 h

Les ENSEIGNEMENTS de SPECIALITE

3 enseignements en 1^{ère} (3x4h) puis 2 enseignements en terminale (2x6h)	12h
---	------------

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (3h à 6h)
(choix variable selon lycées)



les centres d'information et d'orientation

BAC TECHNOLOGIQUE



Les ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français (en 1^{ère})	3 h
Philosophie (en terminale)	2h
LV1- LV2	4h
Histoire Géographie	1h30
Enseignement moral et civique	0 h 30
Mathématiques	3h
EPS	2 h

Les ENSEIGNEMENTS de SPECIALITE PROPRES à chaque Bac

3 enseignements en 1^{ère} **15h à 18h**
puis 2 enseignements en terminale **Sauf STAV de 11h à 12h* *

+ OPTION FACULTATIVE (choix variable selon lycées) **3h**





L'AFFECTATION des élèves de 3ème en lycée





Comment ça marche ?

- L'affectation post 3ème dans les lycées publics (y compris l'agriculture et la mer) est INFORMATISÉE : on parle de l'**AFF**ectation des **EL**èves par le **NET**

⇒ **AFFELNET**

- Les élèves sont classés par le **Pré-classement Automatisé Multivoeux**

⇒ **PAM**





Les différents type de voeux

- Les formations *non contingentées* :

⇒ 2nde GT

Contingenté
signifie que les
places sont
limitées

- Les formations *contingentées* :

⇒ certaines 2nde GT

⇒ 2nde Pro

⇒ 1ère année de CAP

Pour certaines formations,
l'élève doit remplir
un dossier à retourner
au lycée





LES FORMATIONS NON CONTINGENTÉES

2nde GT





- L'affectation est **automatique** avec avis favorable du conseil de classe du 3T

① dans le *lycée de secteur*

- Lycée La Pérouse Kerichen à Brest

② dans un *lycée non sectorisé*

- 5 lycées à dominante technologique : Dupuy de Lôme, Lesven, Vauban à Brest ; Chaptal et Thépot à Quimper,
- 2 lycées agricoles Bréhoulou et Suscinio





- **La demande de dérogation**

Uniquement dans le cas où vous faites un voeu :

- dans un *lycée qui n'est pas le lycée de secteur*, et que ce lycée est sectorisé

Ex : Demander le lycée de l'Harteloire alors que le lycée de secteur est le lycée La Pérouse Kerichen





LES FORMATIONS CONTINGENTÉES

2nde GT/2nde
pro/1ère année CAP





En voie générale et technologique

- *Des sections internationales* : Espagnol (Brest), BACHIBAC (Rennes), Anglais (Rennes) , ESABAC (Brest, Rennes), ABIBAC (Rennes, Lanester), Américain (Vannes)
- *Des options* : Création et culture design (Brest, Tréguier, Rennes), Arts du Cirque (Tréguier)
- *La 2nde spécifique* Hôtellerie (Dinard)





Une formation est sélective lorsque le nombre de candidat dépasse la capacité d'accueil des établissements

Exemples de l'affectation de juin 2021

	Nb vœux	Nb place	Sélectivité
2 nd e internationale espagnol (Amiral Ronarc'h)	31	31	1,00
2 nd e internationale Anglais (Rennes)	55	29	1,90
2 nd e ESABAC (Harteloire)	6	5	1,20
2 nd e Arts du cirque (Tréguier)	15	15	1,00
2 nd e Création et culture design (Vauban)	89	32	2,78
2 nd e Hôtellerie (Dinard)	59	70	0,84





En voie professionnelle

Toutes les formations (CAP et Bac Pro) ont une capacité d'accueil précise

Certaines formations sont soumises à des modalités de recrutement particulier

- **Métiers de la sécurité** Dossier + tests sportifs (Mars/avril)
- **Métiers de l'Aéronautique** Dossier (début avril)
- **Arts**

Bac pro Artisanat & métiers d'art: Communication visuelle pluri-média

Dossier + Test de positionnement graphique (mars/avril)

Bac pro AMA Marchandisage visuel

Dossier + 3 réalisations réalisées en arts plastiques (mars)

- **Métiers de la beauté et du bien-être** (CAP/BAC pro) Dossier + lettre de recommandation d'un professionnel (fin Mars au plus tard)
- **CAP Horlogerie** Dossier (avril)
- **Option création et culture design** Dossier (Mars)





	Nb vœux	Nb place	Sélectivité
Métiers de l'alimentation, <u>Boulangerie-pâtisserie</u> (St Quay Portrieux)	64	24	2,67
Métiers de la beauté et du bien-être, <u>Esthétique, cosmétique, parfumerie ou coiffure</u> (Lorient)	119	60	1,98
Métiers de l'aéronautique (Morlaix)	50	58	0,86
Métiers TNE, <u>MELEC ou SN</u> (Brest)	80	60	1,33
Métiers de la maintenance des matériels et des <u>véhicules</u> (Brest)	56	20	2,80
Métiers de la maintenance des matériels et des <u>véhicules</u> (Carhaix)	29	40	0,73
Métiers de la maintenance des matériels et des <u>véhicules</u> (Pont de buis)	28	20	1,40
Bac pro ASSP (Brest)	57	30	1,90
Métiers de la relation client <u>3 options</u> (Brest)	167	96	1,74



Comment les élèves sont-ils affectés ?

- Un nombre de points est attribué dans **PAM**
 - Les résultats annuels de 3ème dans 7 champs disciplinaires
 - Les coefficients
- => Un nombre de points





Les coefficients

- Exemples en voie générale et technologique

	Fra	Mat	LV1	PC	SVT	Tec	AP	EPS	HG	LV2
2 ^{de} binationale ou internationale	6	6	6						6	6
2 ^{de} Arts appliqués	8	8	6			2	2		2	2
2 ^{de} spécifique hôtellerie	6	8	6						4	6
2 ^{de} Arts du cirque	6		4				4	8	4	4





Les coefficients

- Exemples en voie professionnelle

	Français	Maths	LV1 LV2	PC SVT Techno	Art Mus	EPS	HG
2 ^{nde} pro Boulangerie, Cuisine	4	6	3	8	3	3	3
2 ^{nde} pro Aéronautique, MVA	4	6	4	8	2	3	3
2 ^{nde} pro Commerce	6	5	5	4	3	3	4
2 ^{nde} pro Agriculture, forêt, espaces verts, pêche	4	5	3	8	3	4	3
2 ^{nde} pro Bâtiment, bois, TP	4	6	2	7	3	4	4
2 ^{nde} pro ASSP, Esthétique	5	4	3	7	4	4	3





L'affectation

Classement sur *liste principale* ou *supplémentaire* en fonction :

- ⇒ du nombre de place dans les sections demandées
- ⇒ du nombre de points obtenus (classement décroissant avec les points obtenus)

Des points supplémentaires peuvent être attribués :

- ⇒ pour les 2^{nde} pro soumises à pré-inscription (démarches à faire : portes ouvertes, mini-stages, ...)
- ⇒ pour les formations à recrutement particulier (dossier à remplir) **S'Y PRENDRE A L'AVANCE !!!**





ATTENTION

afin d'assurer son affectation

L'élève qui demande :

⇒ **une 2^{nde} GT par dérogation,**

⇒ **une 2^{nde} GT contingentée,**

doit obligatoirement faire un vœu dans son lycée de secteur

L'élève qui demande **un CAP ou un bac pro sélectif**

doit faire plusieurs vœux

⇒ ***plusieurs lycées ou plusieurs domaines***





ATTENTION

afin d'assurer son affectation

L'élève qui demande :

⇒ un **apprentissage**, un **établissement privé**, ...

doit faire un vœu dans son lycée de secteur (2^{nde} GT) ou dans un Lycée Professionnel public (CAP et 2^{nde} pro).





L'affectation

Situations particulières des élèves non affectés
ou sur liste supplémentaire :

⇒ les parents prennent contact le plus
rapidement possible avec le collège pour
rencontrer la principale et/ou la psychologue de
l'éducation nationale

⇒ pour faire des vœux au tour suivant qui a
lieu début juillet





LA SAISIE DES VOEUX



**Adieu le papier,
bonjour le numérique**





Le téléservice

Il permet aux familles :

- De demander une *orientation* : *Téléservice orientation*
- De faire des vœux d'*affectation* : *Téléservice affectation*
- De procéder à l'*inscription* en lycée : *Téléservice inscription*

COMMENT : en se connectant sur Toutatice avec son compte Educonnect grâce à son identifiant et son mot de passe

Des informations utiles vous seront communiquées courant du 2^{ème} trimestre pour vous présenter ces démarches.





Le téléservice orientation

Il permet aux familles de formuler une *demande d'orientation*

Les familles peuvent :

- demander une (des) voie(s) d'orientation pour la poursuite de la scolarité de leur enfant : 2^{nde} générale et technologique, 2^{nde} professionnelle, 1^{ère} année de CAP
- consulter les réponses du conseil de classe aux demandes formulées
 - 2^{ème} trimestre => intention d'orientation : favorable, réservé, défavorable
 - 3^{ème} trimestre => choix définitifs : favorable, défavorable
- accuser réception des décisions du conseil de classe et faire part de leur accord ou désaccord





Le téléservice affectation

Il permet aux familles de formuler des vœux,
soit demander *une formation dans un établissement*

Les familles peuvent :

- consulter les offres de formation accessibles après la classe de 3^{ème} et obtenir de l'information sur le contenu de ces formations, les établissements et les procédures d'admission (à partir de début avril)
- saisir et enregistrer leurs demandes de poursuite d'étude, choix d'un diplôme et d'un lycée (de mi-mai à fin mai)
- consulter les résultats à leurs demandes (fin juin - début juillet)





Le téléservice inscription

Il permet aux familles d'inscrire leur enfant dans l'établissement où il a été affecté

Les familles auront accès à :

- Présentation du lycée
- Démarches d'inscription
- Inscription par voie numérique





Récapitulons...

Deuxième trimestre

=> Téléservice orientation

(2^{nde} GT, 2^{nde} pro, CAP)

Troisième trimestre

=> Téléservice orientation

(2^{nde} GT, 2^{nde} pro, CAP)

+ Téléservice affectation

(un établissement)

Après les résultats d'affectation => Téléservice inscription

Une notice d'utilisation détaillée vous sera transmis par le collège chaque trimestre





Explorer, découvrir les différentes formations

➔ Mini-stages en lycée professionnel

➔ Portes ouvertes des lycées

➔ Stage en entreprise

➔ Forums des formations « Trajectoires »

reporté au 30/04/2022





Explorer, découvrir les différentes formations

➔ Sites web



5 étapes à la carte
pour construire
mon avenir au lycée





Explorer, découvrir les différentes formations

➔ Documentation papier



<https://ideo.bretagne.bzh/>





Pour obtenir un Conseil individualisé

Permanences de *Madame COURBIN*

Psychologue de l'Éducation Nationale

Au collège

Le **lundi AM** ou **jeudi** : prendre RV à la vie scolaire

Au Centre d'Information et d'Orientation

Le **vendredi** : prendre RV au 02 98 88 16 85

Permanences toute l'année et pendant les vacances scolaires

